



2021 / 2022

PROGRAMME

DE LA FORMATION CONTINUE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES OSTÉOPATHES

INSCRIPTION EN LIGNE www.fso-svo.ch

Le site web prévaut sur tout autre support en cas de modification

2 Règlement de la formation continue FSO-SVO

ART. 1

OBLIGATION DU-DE LA PARTICIPANT-E

Par la confirmation de son inscription à une formation, le-la participant-e s'engage à accepter les présentes conditions générales du centre de Formation continue FSO-SVO et à payer la finance d'inscription relative à la formation souhaitée.

ART. 2

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES FORMATIONS

À réception de l'inscription, le centre de Formation continue FSO-SVO adresse au-à la participant-e une confirmation des dates et des horaires des formations. Les inscriptions se font par ordre de réception. Les demandes d'inscription des participant-e-s qui ne sont pas membres de la FSO sont examinées au cas par cas en fonction de leur formation et diplôme, et du type de formation auquel il-elle-s souhaitent s'inscrire. La commission de formation continue se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription en fonction de ces critères. La finance d'inscription à une formation doit être payée avant le 1er jour de la formation. En cas de non-paiement, le service comptable de la FSO-SVO suit la procédure habituelle en matière de recouvrement de créances impayées (rappels et poursuite).

Le tarif est fixé en fonction du statut du-de la membre (actif-ve ou passif-e) en vigueur le premier jour de la formation. Les assistant-e-s non-membres de la FSO-SVO paient le tarif réservé aux non-membres.

ART. 3

NIVEAU DE CONNAISSANCE

Les formations sont ouvertes notamment aux ostéopathes diplômé-e-s CDS, ostéopathes membres FSO-SVO, aux assistant-e-s, aux médecins, à d'autres professionnel-le-s/spécialistes de la santé en fonction des thèmes de formation.

ART. 4

CONTRÔLE DE LA FORMATION CONTINUE

Toutes les formations suivies au centre de Formation continue FSO-SVO sont comptabilisées en catégorie A (se reporter au règlement de la CCFC pour de plus amples informations). Les formations suivies par webinaire sont comptabilisées au maximum à 10 heures par année académique. Les copies des attestations sont automatiquement transmises à la Commission de Contrôle de la Formation Continue pour la comptabilisation des heures.

ART. 5

JUSTIFICATIF DE PAIEMENT

Aucune attestation de paiement n'est délivrée, le récépissé du paiement auprès du service comptable de la FSO-SVO faisant foi.

ART. 6

DÉSISTEMENT

1. Participant-e

Le désistement d'un-e participant-e inscrit-e à une formation implique les mesures suivantes :

- a Aucun remboursement ne sera effectué si :
 - le désistement intervient dans les 8 semaines avant la date de la formation
 - le désistement s'effectue entre deux sessions d'une même formation
 - les cas de force majeure restent réservés
- b Un désistement engendre dans tous les cas la perception d'une indemnité de dédommagement administratif de CHF 50.-.
- c L'inscription est personnelle et non transmissible à une tierce personne.
- d Le désistement à une formation dans le respect des délais permet un remboursement du montant déjà payé, sauf frais administratifs, mais ne permet pas au-à la participant-e d'exiger le report de la somme payée pour ladite formation sur une autre formation.

2. Répondant-e

- a Lorsqu'un-e participant-e est sollicité-e ultérieurement comme répondant-e et que son inscription est déjà enregistrée, il-elle devra honorer les frais d'inscription.
- b A l'issue de la formation, un remboursement partiel de la formation sera effectué sur son compte pour le travail accompli.

ART. 7

CAS DE FORCE MAJEURE

Exceptionnellement et sur la base de pièces officielles, la formation peut être remboursée en cas de :

- Maladie (sur présentation du certificat médical d'incapacité de travail)
- Accident (sur présentation du certificat médical d'incapacité de travail)
- Décès d'un proche en ligne directe (parents, conjoint-e, enfant)
- Naissance (sur présentation de l'acte de naissance)

L'indemnité de dédommagement administratif (CHF 50.-) reste due dans tous les cas et reste à charge du-de la participant-e qui s'est désisté-e.

ART. 8

DISCIPLINE

Durant les formations, les participant-e-s doivent suivre les règles élémentaires de savoir-vivre et de respect d'autrui.

Les horaires, directives et consignes spécifiques doivent être respectés.

En cas de problèmes graves ou répétés, le-la participant-e est averti-e. Son exclusion de la formation peut être prononcée en tout temps, avec les conséquences qui en découlent (notamment, pas de remboursement de la finance d'inscription et pas de délivrance de l'attestation de formation).

ART. 9

ANNULATION D'UNE FORMATION

La formation est validée uniquement lorsqu'un nombre minimum d'inscriptions est atteint. Ce minimum est défini au moment de l'organisation de la formation par le centre de Formation continue FSO-SVO.

Si une formation n'atteint pas un nombre suffisant de participant-e-s, seul le centre de Formation continue FSO-SVO peut se réserver le droit d'annuler la formation au plus tard 6 semaines avant le début de la formation.

Si la formation est supprimée ou si les nouvelles dates proposées ne conviennent pas au-la participant-e, la formation sera alors intégralement remboursée, indemnité de dédommagement administratif comprise.

ART. 10

LISTE DES PRÉSENCES

A chaque journée de formation, le-la participant-e doit impérativement signer, sous sa propre responsabilité, matin et après-midi, la liste des présences, afin de valider ses heures de formation continue pour le contrôle de ladite formation.

Lors des formations par webinaire, le-la participant-e a l'obligation de s'identifier avec ses nom et prénom, et de laisser sa caméra allumée durant tout le webinaire pour valider ses heures de présence.

En cas de négligence liée à la fiche des présences ou de fraude, aucune réclamation ne sera acceptée et les heures ne pourront pas être comptabilisées.

ART. 11

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation (hors liste des présences) ou autre demande doit impérativement se faire par courrier ou par mail dans les 3 jours suivant la fin de la journée de

formation ou cursus de formation globale à l'adresse :

Centre de Formation continue FSO-SVO

Rue de Rome 3, 1700 Fribourg

E-mail : formation@fso-svo.ch

Les réclamations sont soumises au principe de l'envoi (cachet de la poste ou date de l'envoi de l'e-mail faisant foi).

ART. 12

ATTESTATION DE FORMATION

Les attestations de formation mentionnent le nombre effectif d'heures suivies, le titre de la formation, le nom de l'enseignant-e et le lieu de la formation continue FSO-SVO.

Elles sont signées par le président de la FSO-SVO et la présidente de la commission de la formation continue. Elles sont nominatives (en fonction des indications de l'inscription) et non transmissibles.

Les attestations de formation ne sont pas distribuées à la fin des formations.

Elles sont transférées sur le compte personnel du-de la participant-e sur le site internet de la FSO-SVO (accès avec LOGIN et mot de passe) et sont téléchargeables quelques jours après la formation, pour autant que le paiement de la facture ait été effectué dans sa totalité.

ART. 13

FORMATION PRATIQUE

Pour les formations comportant une partie pratique, il est nécessaire de prendre avec soi une serviette de bain personnelle.

ART. 14

ASSURANCES

Les participant-e-s aux formations ne sont pas assuré-e-s contre les accidents par le centre de Formation continue FSO-SVO. Ce dernier décline toute responsabilité à ce sujet.

ART. 15

FOR

En cas de litige, le For est actuellement celui de Lausanne.

ART. 16

ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes dispositions entrent en vigueur au 1er mai 2021.

Elles annulent et remplacent toutes dispositions ou règlements antérieurs.

4 Formation continue FSO // FRIBOURG

Merci de noter que toutes les formations dispensées se feront dans la langue du titre du cours

ID	TITRE	ENSEIGNANTS	DATE	Membre Non-membre Assistant PRIX
21001	L'os atout secret de l'ostéopathe	Joe Buekens	17.-18.- 19.09.2021	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
20008	L'épaule : de l'anatomie à la pathologie	Dr Olivier Raccaud	24.09.2021	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21017	Bien communiquer avec des patient-e-s sourd-e-s	S5, association pour un monde qui signe !	02.10.2021	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21009	La suture maxillaire, clé du joli sourire : Intérêt du travail en collaboration Ostéopathes/Orthodontistes	Dr. Patrice Bergeyron	08.-09.10.2021	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21002	Le rôle de la motilité dans le diagnostic et le traitement ostéopathique	Joe Buekens	22.-23.- 24.10.2021	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21005	Ostéopathie dans le champ fonctionnel de l'appareil manducateur du nourrisson	Nicolas Segers	19.-20.11.2021	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21014	Développement embryologique du système nerveux périphérique (moteur, sensitif et végétatif) et implications sur son anatomie définitive et son fonctionnement	David Bonjour	26.11.2021	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
20004	Approche clinique raisonnée des rachialgies aiguës, diagnostic et traitement	Thierry Colot	03.-04.12.2021	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21004	Prise en charge des névralgies cervico-brachiales : neurodynamique, neuropathie et syndromes canauxaux du membre supérieur	Laurent Fabre	21.-22.- 23.01.2022	M 780 CHF N 960 CHF A 490 CHF
21016	Le post-partum, enjeux et prise en charge	Dre Bernadette De Gasquet	29.-30.01.2022	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21010	Psycho-neuro-endocrino-immunologie: applications pratiques des processus d'autoguérison	Matthieu Steimer	11.-12.02.2022	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21018	Prise en charge de l'enfant, de la naissance à l'adolescence par une ostéopathe et une podologue	Sarah Recoules, Séverine Lambert	18.-19.03.2022	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF

ID	TITRE	ENSEIGNANTS	DATE	Membre Non-membre Assistant PRIX
21023	Approche diagnostique et clinique appliquée aux membres inférieurs et au rachis lombaire, et techniques correctrices à haute vélocité, basse amplitude	Reto Lügstenmann, Jean-Baptiste Pellissier	25.-26.03.2022	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21007	Chirurgie des différentes lésions de la coiffe des rotateurs et examen clinique de l'épaule	Dr. Yann Bildé	06.05.2022	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21028	Ostéopathie en pédiatrie: Les troubles du neurodéveloppement du point de vue des neurosciences (théorie et pratique)	Evelyne Soyez	13.-14.- 15.05.2022	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21032	Découvrir l'anatomie fonctionnelle de la grossesse et de l'accouchement et son implication au quotidien pour l'ostéopathe	Dr. Jean-Paul Renner	20.-21.05.2022	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21024	Ostéopathie, neurosciences et douleur. Vidéos et présentiel.	Jerry Draper-Rodi, Laurent Fabre, Marco Gabutti	17.-18.- 19.06.2022 + 6h de vidéos	M 1040 CHF N 1300 CHF A 640 CHF
21030	Périnée, vessie, utérus & co... que pouvons-nous faire en tant qu'ostéopathe ?	Cécile Tenot, Cécile Rérat	16.-17.- 18.09.2022	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21029	La modulation sensorielle chez l'enfant: troubles et aménagements	Karin Dobjanschi, Hélène Arit	8.10.2022	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF



Merci de noter que toutes les formations dispensées se feront dans la langue du titre du cours

ID	TITRE	ENSEIGNANTS	DATE	Membre Non-membre Assistant PRIX
20019	Approach to minimal lever manipulation of the lower extremity and junctional areas of the spine	Daryl Herbert	10.-11.09.2021	M 530 CHF N 660 CHF A 350 CHF
21019	Erweiterte Heilmethoden in 5 Dimensionen für Osteopath*innen	Andreas Diemer, Christina Diemer	16.-17.10.2021	M 500 CHF N 640 CHF A 320 CHF
21006	Refresher Kurs Pharmakologie : Was ein*e Osteopath*in über die wichtigsten Medikamentengruppen wissen muss.	Claudia Züllig	12.11.2021	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21020	„Hand und Fuß“ - Wie Funktionsstörungen der Hände und Füße osteopathisch behandelt werden können.	Henry Klessen	19.-20.- 21.11.2021	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21008	Schnittstelle zwischen Ernährungsoptimierung aus Sicht der klinischen Psycho-Neuro-Immunologie und der viszeralen Osteopathie	Nicolai Loboda, Jürg Gschwend	10.-11.- 12.12.2021	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21015	Biomechanik der Geburt, Geburtspositionen und Prävention des Beckenbodens I In Französisch, Deutsche Übersetzung	Dr Bernadette De Gasquet	26.-27.- 28.01.2022	M 740 CHF N 920 CHF A 470 CHF
21022	Pädiatrische Notfälle - Interessantes und Praktisches aus der Notfallstation Kinderspital Zürich	Kinderspital, Dr. Florian Schaub	18.03.2022	M 290 CHF N 370 CHF A 200 CHF
21021	Wie können wir anspruchsvolle Gesprächssituationen mit Patient*innen erfolgreich bewältigen?	Dr. Martin Keller	25.03.2022	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21013	Ursachen, Methoden der Diagnostik und aktuellste Behandlungsmöglichkeiten* von weiblichen Beckenschmerzen aus chirurgischer, gynäkologischer und osteopathischer Perspektive	Prof. Marc Possover, Ramona Janina Ramsauer, Cécile Tenot	10.-11.06.2022 + 3 Stunden Video	M 540 CHF N 680 CHF A 350 CHF
21011	Wirkungsvoll Methode zur Stressreduktion und Übungen zur Atmung gemäss der Tradition des Qi Gongs	Dr. Qi Wang	17.06.2022	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF
21012	Dermatologie für Osteopath*innen	Dr. Stephan Nobbe	23.06.2022	M 270 CHF N 350 CHF A 170 CHF

Formation continue FSO // WEBINAIRES

Merci de noter que toutes les formations dispensées se feront dans la langue du titre du cours

ID	TITRE	ENSEIGNANTS	DATE	Membre	Non-membre	Assistant	PRIX
21025	Douleurs liées à l'endométriose	Prof. Marc Possover	01.10.2021	M	40 CHF	N	50 CHF
				A	25 CHF		
21031	Neuro-Embryological Release of Ligaments and Tendons (NER-L)	Bruno Chickly	04.-05.09.2021 17.-18.09.2021	M	500 CHF	N	640 CHF
				A	320 CHF		





COMMISSION FORMATION CONTINUE

PRÉSIDENTE

Joëlle Emery

MEMBRES

Barbara Tischhauser
Sandrine Bidaud
Lorena Conticello
Inge Schönacker
Dominique Vergnaud
Stéphanie Unternährer
Maureen Herzig
Laurence Jacot

SECRÉTARIAT

Michel Decorges | FR
Marie Mahler | ZH
formation@fso-svo.ch